



Paris, le 20 Novembre 2015

Monsieur le secrétaire général,

Après le comité technique ministériel (CTM) présidé par les Ministres le 13 octobre dernier, nos fédérations avaient sollicité et obtenu une audience auprès des cabinets des ministres le 10 novembre dernier et avaient demandé le report du CTM du 12 au 26 novembre. Lors de cette audience, il nous a été annoncé qu'un courrier des ministres nous parviendrait prochainement.

Après les événements dramatiques de ces derniers jours, vous nous avez reçu lors d'une réunion exceptionnelle portant sur la sécurité des agents des ministères économiques et financiers. A cette occasion, nous avons pris connaissance des mesures du Président de la République qui a notamment annoncé la création de 1000 emplois dans les douanes.

Un CTM est prévu le 26 novembre prochain dont l'ordre du jour comprend plusieurs points, dont la réforme territoriale. Nos fédérations estiment que, dans les circonstances actuelles et vu les annonces du président de la République, il est indispensable que :

- le premier point de l'ordre du jour de ce CTM soit consacré à ces annonces, ce qui suppose que nous ayons connaissance des documents budgétaires et des orientations arrêtées,
- le courrier promis nous soit parvenu avant ce CTM.

Nous avons conscience que, compte tenu du délai contraint, ces documents ne pourront nous parvenir une semaine avant le CTM. Si le ministère n'était toutefois pas dans la capacité de nous garantir que ces documents parviennent avant le CTM, nous pensons qu'il serait plus sage de tenir le CTM à la date prévue pour son éventuelle seconde convocation, soit le 9 décembre.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les fédérations des finances Solidaires, CGT, FO, CFTD, UNSA et CFTC
Vincent Drezet

